

Décision

Générale

colonial

Décision n° 715 du 3 juin 1953 :

n° 715

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière d'une durée de trois mois est accordé à M. Mohamed Farah, téléphoniste du cadre local, en service à la Direction des P.T.T. pour compter du 15 juin 1953.